



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

veinotoniques

Question écrite n° 101258

Texte de la question

M. Christian Vanneste souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la forte consommation de veinotoniques en France. En effet, le marché français des veinotoniques représente 70 % du marché international, ces médicaments sont commercialisés sur notre territoire depuis une dizaine d'années et l'ont été au début sur la base d'essais sans aucune valeur scientifique. Par la suite, en dépit d'expérimentations peu sérieuses, qui n'ont pas démontré une réelle efficacité mais l'absence de risques majeurs, il est devenu impossible de refuser une autorisation de mise sur le marché à des « me-too » (copies légèrement modifiées des médicaments existants). La France fait figure d'exception dans ce domaine, c'est pourquoi il souhaiterait connaître les mesures à mettre en place pour réduire cette surconsommation, dangereuse à terme.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101258

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er août 2006, page 7974